

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 ET BUDGETS 2025

Synthèse

Éléments de contexte

Les comptes 2024 et 2025

Les comptes administratifs et les budgets primitifs sont globalement conformes au D.O.B. Une variation néanmoins sur le Budget annexe du développement économique en raison des derniers éléments relatifs aux prêts d'ARC et sur le budget Gémapi pour lequel la participation de la ville de Saint-Omer pour le curage du canal du haut pont a été ajouté pour 450 K€.

Conformément aux articles L1612-2 et L1612-12 du code général des collectivités territoriales le **budget primitif 2025 ainsi que les taux de fiscalité directe locale doivent être votés au plus tard le 15 avril 2025.**

Le compte administratif 2024 doit, quant à lui, être présenté au plus tard le 30 juin 2025

Le vote du **compte de gestion** doit impérativement avoir lieu avant le compte administratif, avec deux délibérations distinctes

Le maire ou le président peut prendre part au vote du compte de gestion mais pas au vote du compte administratif

LE BUDGET PRINCIPAL

Le Compte Administratif 2024 en quelques chiffres

- Un résultat de fonctionnement 2024 en hausse de 571 993,34 € à 6 686 238,44 €
- Une épargne brute de 9 914 612,87 € contre 10 534 485 € en 2023 mais qui incluait les déchets
- Un excédent cumulé de fonctionnement de 13 614 447,13 €
- Une affectation à l'investissement de 6 000 000 €
- Soit un report en fonctionnement de 7 614 447,13 €
- Un déficit d'investissement 2024 de 1 881 737,75 €
- Un déficit cumulé d'investissement de 1 459 034,46 €
- Des restes à réaliser en dépenses de 3 312 715,13 € et en recettes de 861 362,88 €
- Soit un besoin de financement de 3 910 386,71 €

La section de fonctionnement

Les principales données

Entre 2023 et 2024 : Une diminution liée à la création du budget annexe Déchets

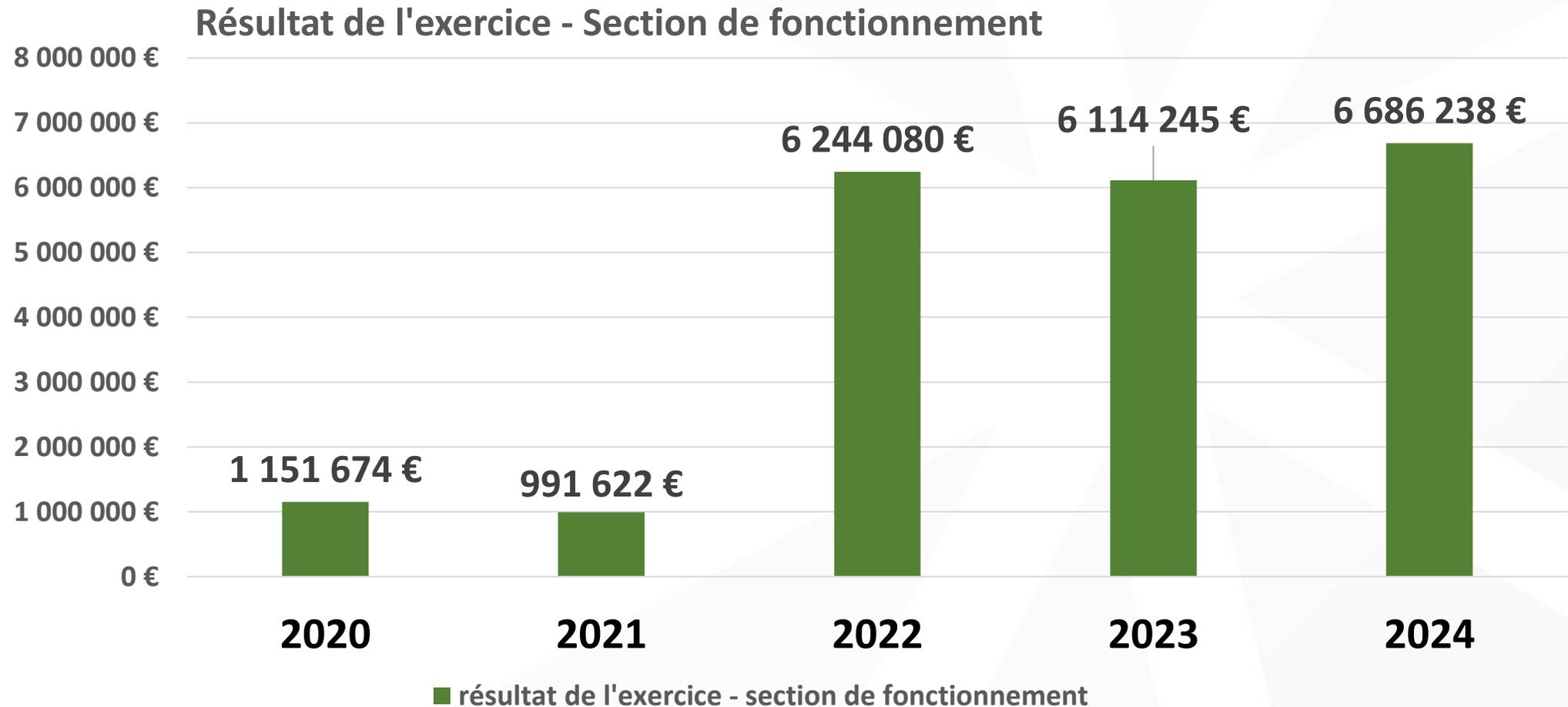
- Dépenses Réelles de Fonctionnement : - 9,3 %
- Recettes Réelles de Fonctionnement : - 8,8%

Les dépenses sont principalement impactées par le transfert de la partie déchets et par la hausse des frais de personnel (+5,6%) liée aux mesures règlementaires et à celles qui sont propres à la collectivité (Majoration du RIFSEEP, bonus attractivité, régime indemnitaire des enseignants du CRD, des titres restaurant, la prévoyance et la complémentaire santé...). Les frais financiers sont en progression en raison de la remontée des taux (+9,7 %).

En recettes, la TEOM est désormais transférée également mais le dynamisme des bases fiscales (+5,9%) L'évolution importante entre 2023 et 2024 sur les produits des services (5,7 M€ à 9,3 M€) correspond à la refacturation de la masse salariale au budget annexe déchets.

A contrario, la diminution du chapitre 75 correspond à des recettes (CITEO, revente de matériaux) aujourd'hui directement perçues par le budget annexe déchets.

Section de fonctionnement : l'augmentation du produit fiscal réalisée en 2022 associée au dynamisme de la fraction de TVA a permis de majorer le résultat à presque 6,7 M€ en 2024 (6,1 M€ en 2023 et 1 M€ de 2020 à 2021).



CA 2024

- Diminution des dépenses Réelles de Fonctionnement : +9,3 % entre 2023 et 2024

Les principaux postes	CA 2023	CA 2024	évolution
011 – charges à caractère général	18 441 836 €	10 083 535 €	- 45,3 %
012 – dépenses de personnel	26 582 966 €	28 073 156 €	+ 5,6 %
014 – atténuation de produits (AC et DSC)	11 261 987 €	11 181 153 €	- 0,7 %
65 – autres charges de gestion courante	19 271 498 €	18 990 739 €	- 1,46 %
Sous-total dépenses de gestion des services	75 558 288 €	68 328 584 €	-9,6 %
66 – charges financières	826 400 €	906 798 €	+ 9,73 %
67 – charges exceptionnelles	18 777 €	37 262 €	+ 98 44 %
68 – dotations provisions semi-budgétaires	190 264 €	235 344 €	+23,7 %
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	76 593 731 €	69 507 989 €	-9,3 %
Opérations d'ordre	5 944 312 €	4 713 673 €	-20,7 %
TOTAL	82 538 044 €	74 221 662 €	- 10,1 %



CA 2024

Diminution des Recettes Réelles de Fonctionnement : -8,8 % entre 2023 et 2024

Les principaux postes	CA 2023	CA 2024	Évolution
013 – atténuation de charges	455 413 €	525 953 €	+ 15,5 %
70 – produits des services	5 740 174 €	9 308 389 €	+ 62,1 %
73 – impôts et taxes	28 829 142 €	28 788 562 €	- 0,14 %
731 – fiscalité locale	29 844 163 €	18 526 430 €	- 37,9 %
74 – dotations et participations	17 625 924 €	19 855 595 €	+ 12,6 %
75 - autres produits de gestion courante	5 044 517 €	2 753 613 €	- 45,4 %
Sous-total recettes de gestion des services	87 539 334 €	79 758 544 €	- 8,8 %
76 – produits financiers	2 €	3 €	+ 28,5 %
77 – produits exceptionnels	683 326 €	719 821 €	+ 5,3 %
78 – reprise sur provisions semi-budgétaire	87 793 €	100 718 €	+ 14,7 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	88 310 457 €	80 579 088 €	- 8,7 %
Opérations d'ordre	341 832 €	328 812 €	- 3,8 %
TOTAL	88 652 289 €	80 907 900 €	-8,7%
Excédent reporté de l'année antérieure (002)	6 813 963 €	6 928 208 €	

La section d'investissement

CA 2024 – Dépenses : de nouveau une augmentation des dépenses d'équipement à 18,6 M€ contre 17,7 M€ en 2023

Les principaux postes	CA 2023	CA 2024
10226 – reversement taxe d'aménagement	417 769 €	157 281 €
16 – remboursement de dette en capital (hors 166)	3 511 833 €	3 648 684 €
166 – refinancement de dette	0 €	0 €
Dépenses d'équipement (20-204-21-23)	17 698 672 €	18 645 174 €
Opérations pour compte de tiers	150 439 €	897 280 €
Autres	300 700 €	38 175 €
Sous-total dépenses réelles d'investissement	22 079 415 €	23 386 595 €
Opérations d'ordre	733 030 €	2 367 809 €
Total dépenses d'investissement	22 812 445 €	25 754 404 €

CA 2024 – Recettes : 5,2 M€ de subventions et un emprunt limité à 2,74 M€

Les principaux postes	CA 2023	CA 2024
10 – dotations, fonds divers et réserves (dont 1068)	7 158 087 €	8 275 526 €
13 – subventions d’investissement	4 424 548 €	5 278 459 €
1641 – emprunts	3 251 873 €	2 741 873 €
166 – refinancement de dette	0 €	0 €
27 – autres immobilisations financières	125 101 €	173 252 €
45 – opérations pour comptes de tiers	657 492 €	513 323 €
Autres recettes	440 849 €	137 562 €
sous-total recettes réelles d’investissement	16 047 951 €	17 119 996 €
Opérations d’ordre	6 335 511 €	6 752 669 €
TOTAL recettes d’investissement	22 383 462 €	23 872 666 €

Le budget 2025

Le Budget principal 2025 en quelques chiffres

- Un **budget maîtrisé**: le **budget principal 2025** est proposé à **126 767 471,16 €**, *contre 128 207 694 € en 2024 (BP+DM) essentiellement lié à l'évolution de la masse salariale et aux nouvelles opérations sous mandat (Aide à la pierre et contrat chaleur renouvelable)*
- Fonctionnement : 86 155 552,31 €, investissement : 40 611 918,85 €
- Dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles : 74 800 618 €
- Recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles : 80 579 088 €
- Dépenses réelles d'investissement : 38 552 961,39 €
 - *dont restes à réaliser 2024 : 3 312 715,13 €*
- Recettes réelles d'investissement : 28 220 208,58 €
 - *dont restes à réaliser 2024 : 861 362,88 €*
- **Dépenses d'équipement : 27 974 525, € (dont 24 661 810 € de crédits nouveaux)**
- **Autofinancement** prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement : **7 098 569 €**
- **Recours limité à l'emprunt : 5 000 000 €**

BP 2025

- Le budget 2025 voit son dynamisme atténué par la loi de finances 2025 et les efforts demandés aux collectivités. La section de fonctionnement s'équilibre à **86155 552 €**, contre 86 316 318 € en 2024 (BP+DM) .
- En dépenses : les frais généraux sont de 10 M€ et la masse salariale à 30,2 M€ (évolution règlementaire, recrutements, augmentation de la cotisation CNRACL...)
- Les atténuations de produits (reversions aux communes) s'élèvent à 11,1 M€.
- En recettes : la hausse des bases de 1,7% et le gel de la fraction de TVA montre une évolution peu dynamique. De plus les prélèvements attendus sur nos ressources fiscales sont estimés à 1,1 M€ (500K€ de DILICO et 600 K€ de DCRTP). La section d'investissement est proposée à **40 611 918 €** en 2025, contre 41 891 376 € en 2024 afin d'assurer la poursuite des opérations structurantes pour le territoire

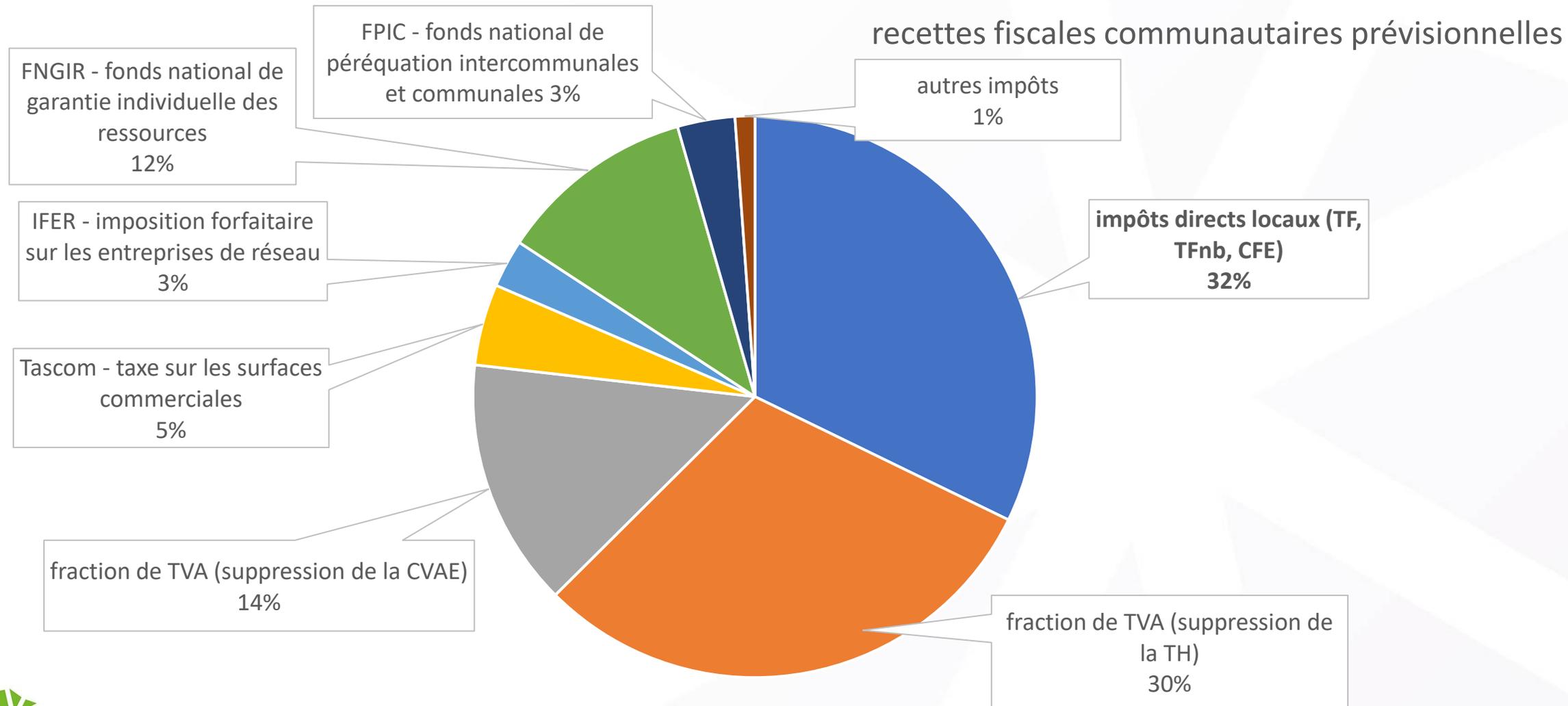
La section de fonctionnement

BP 2025

Évolution prévisionnelle des Dépenses Réelles de Fonctionnement : +2,4 % par rapport au BP 2024

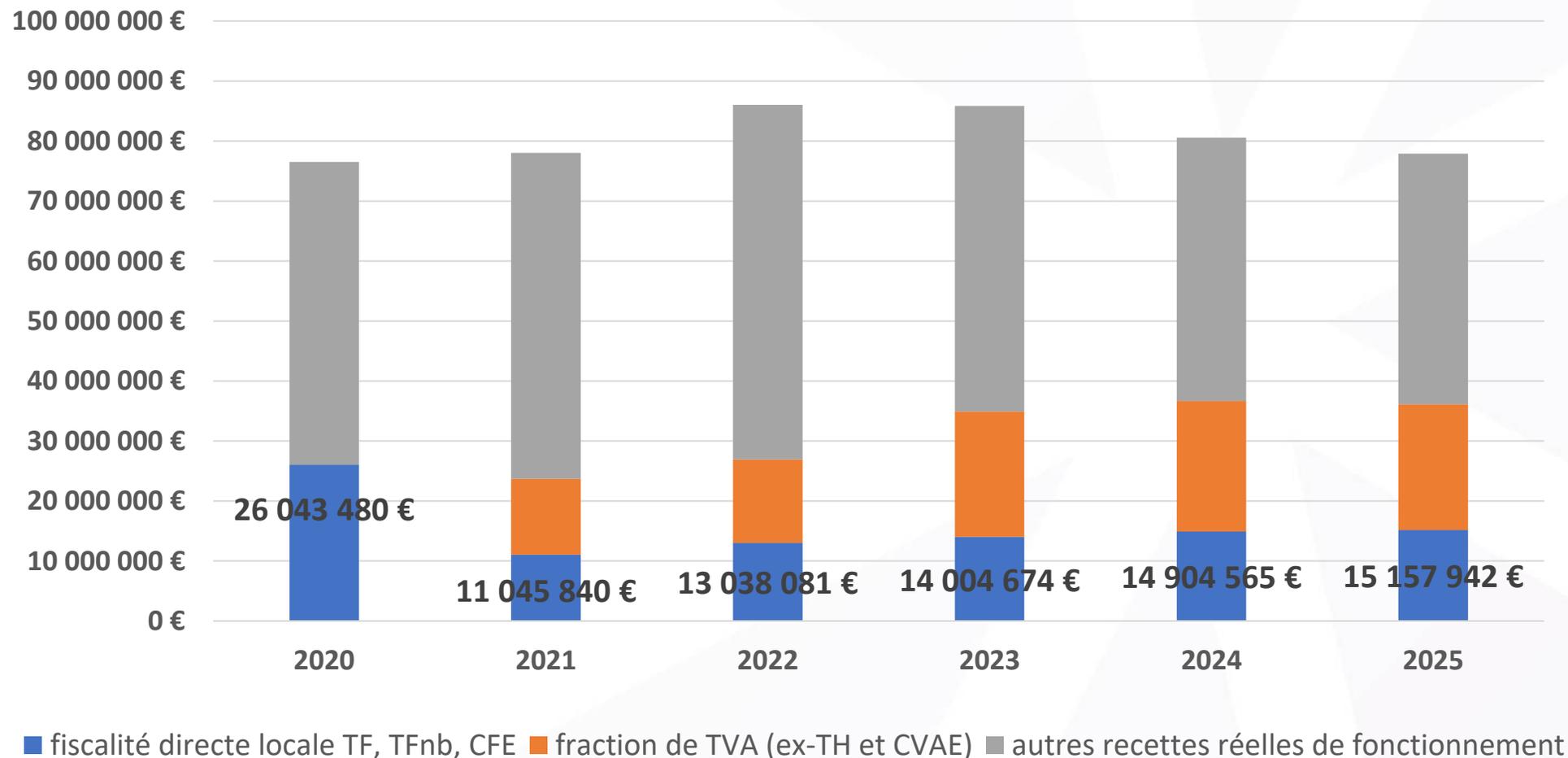
Les principaux postes	BP 2024 et DM	BP 2025	évolution
011 – charges à caractère général	12 797 974 €	11 164 686 €	- 12,7 %
012 – dépenses de personnel	28 400 000 €	30 200 000 €	+ 6,3 %
014 – atténuation de produits (dont AC et DSC)	11 194 608 €	11 181 153 €	- 0,7 %
65 – autres charges de gestion courante	19 436 201 €	21 000 271 €	+ 8,5 %
Sous-total dépenses de gestion des services	71 828 783 €	73 475 618 €	+ 2,2 %
66 – charges financières	925 000 €	1 030 000 €	+ 11,3 %
67 – charges exceptionnelles	50 000 €	50 000 €	0 %
68 – dotations provisions semi-budgétaires	235 800 €	245 000 €	+ 3,9 %
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	73 039 583 €	74 800 618 €	+ 2,4 %
Opérations d'ordre	4 256 400 €	4 256 364 €	0 %
Virement à la section d'investissement	9 020 334 €	7 098 569 €	- 21,3 %
TOTAL	86 316 318 €	86 155 552 €	- 0,2 %

BP 2025 – recettes / chapitre 73 et 731 impôts et taxes : 47 036 248 €



Fiscalité directe locale : Une diminution de 614 K€ environ liée au DILICO et au prélèvement sur la DCRTP malgré une revalorisation des bases (+1,7%)

Un pouvoir de taux réduit : en 2025, le produit de la fiscalité directe locale ne représente que 19% des recettes réelles de fonctionnement (15,5 M€ sur 77,9 M€) contre 34% en 2020.



BP 2025

Évolution estimée des Recettes Réelles de Fonctionnement : - 0,7%

Les principaux postes	BP 2024 et DM	BP 2025	évolution
013 – atténuation de charges	450 000 €	450 000 €	0 %
70 – produits des services	8 580 950 €	9 916 788 €	+ 15,5 %
73 – impôts et taxes	29 757 640 €	28 278 306 €	- 5,0 %
731 – Fiscalité directe	17 892 752 €	18 757 942 €	+ 4,8 %
74 – dotations et participations	18 866 489 €	18 606 471 €	- 1,4 %
75 - autres produits de gestion courante	3 265 023 €	2 281 674 €	- 30 %
Sous-total recettes de gestion des services	78 812 854 €	78 291 182 €	- 0,6 %
76 – produits financiers	0 €	0 €	-
77 – produits exceptionnels	141 578 €	50 000 €	- 64,7 %
78 – reprise provisions semi-budgétaire	100 700 €	100 000 €	- 0,7%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	79 055 132 €	78 441 182 €	- 0,7 %
Opérations d'ordre	332 978 €	99 923 €	- 70 %
Excédent reporté (002)	6 928 208 €	7 614 447 €	+ 9,9 %
TOTAL	86 316 318 €	86 155 552 €	- 0,2 %



La section d'investissement : poursuite des opérations structurantes pour le territoire

BP 2025 – Dépenses 40 611 918 € (dont 3 312 715 € de reports 2024)

Les principaux postes	BP 2024 et DM	BP 2025
10226 – reversement taxe d’aménagement	300 000 €	300 000 €
16 – remboursement de dette en capital (hors 166)	3 660 000 €	3 900 000 €
166 – refinancement de dette	0 €	0 €
Dépenses d’équipement (20-204-21-23)	33 567 754 €	27 929 343 €
Opérations pour compte de tiers	1 706 412 €	6 379 385 €
Autres	44 231 €	44 231 €
Sous-total dépenses réelles d’investissement	39 278 398 €	38 552 961 €
Opérations d’ordre	2 612 978 €	599 923 €
Déficit reporté		1 459 034 €
Total dépenses d’investissement	41 891 376 €	40 611 918 €

Les opérations pluriannuelles : *fonds de concours aux communes* et opérations : 14 745 508 €

Opérations gérées en APCP*	CP 2025	Recettes 2025
Fonds de concours 2021-2023	828 588 €	0 €
Fonds de concours 2023-2025	1 000 000 €	0 €
Moulin Manessier	697 562 €	433 590 €
Stratégie numérique	650 000 €	0 €
Politique Habitat	3 400 000 €	350 000 €
Port fluvial	239 844 €	559 726 €
CIAP maison Ribot	1 086 048 €	886 610 €
Elaboration du PLUI-D	200 000 €	50 000 €
Création d'une réserve d'archives	863 464 €	495 238 €
Schéma cyclable	1 000 000 €	627 500 €
Rachats de maisons sinistrées (nouvelle APCP)	4 000 000 €	2 500 000 €
CRD St Jean Phase 1 (nouvelle APCP)	780 000 €	0 €
TOTAL	14 745 508 €	5 902 664 €

*APCP : autorisations de programme – crédits de paiement

BP 2025 – Dépenses

D'autres **dépenses d'équipements (13 229 017 €)** sont programmées en 2025 :

- Investissements courants du patrimoine : 3,2 M€ dont voiries communautaires 1,1 M€, des travaux d'aménagement de l'espace Amoric à Fauquembergues pour 450 K€, l'extension du parking de l'hôtel communautaire pour 150 K€, toiture de l'EILCO pour 170 K€, la maîtrise d'œuvre pour le PPE d'Arques pour 100 K€ ...)
- Les réserves foncières : 2,08 M€, dont 750 K€ pour le parking et le bâtiment du futur hôtel communautaire sur la ZAC d'Arques, 265 K€ pour l'acquisition de la gare d'Arques, 175 K€ pour le terrain de l'école de musique d'Arques, 500 K€ de provisions foncières, ...
- La participation communautaire pour l'aménagement du quai des Salines : 1,1 M€,
- Le parc informatique/réseau (hors services communs) : 578 K€
- Plusieurs études (école de musique d'Arques, trafic, pluvial) : 460 K€
- Le service commun numérique : 427 K€
- Des travaux d'agencement à la Station : 200 K€
- Le financement des renouvellements d'investissements dans le cadre de la DSP Aqualys : 123 K€

BP 2025 – Dépenses

D'autres dépenses d'équipements suite :

- La culture (cinéma, instruments, ...) : 155 K€
- L'aménagement d'un parking à la friche Lecat : 150 K€
- L'achat de véhicules : 100 K€
- Une subvention d'accompagnement au renouvellement des investissements de la Barcarolle : 100 K€
- Et enfin en ouvertures de crédits en opérations sous mandats (mêmes montants en dépenses et en recettes) pour :
 - o la délégation des aides à la pierre (5,6 M€) pour le compte de l'Etat
 - o le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) pour le compte de l'ADEME (600 000 €)

BP 2025 – Dépenses

Les autres dépenses réelles d'investissement :

- Le remboursement de la dette en capital (chapitre 16) : 3 900 000 €
- La taxe d'aménagement reversée aux communes (10226) : 300 000 €

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 599 923 €.

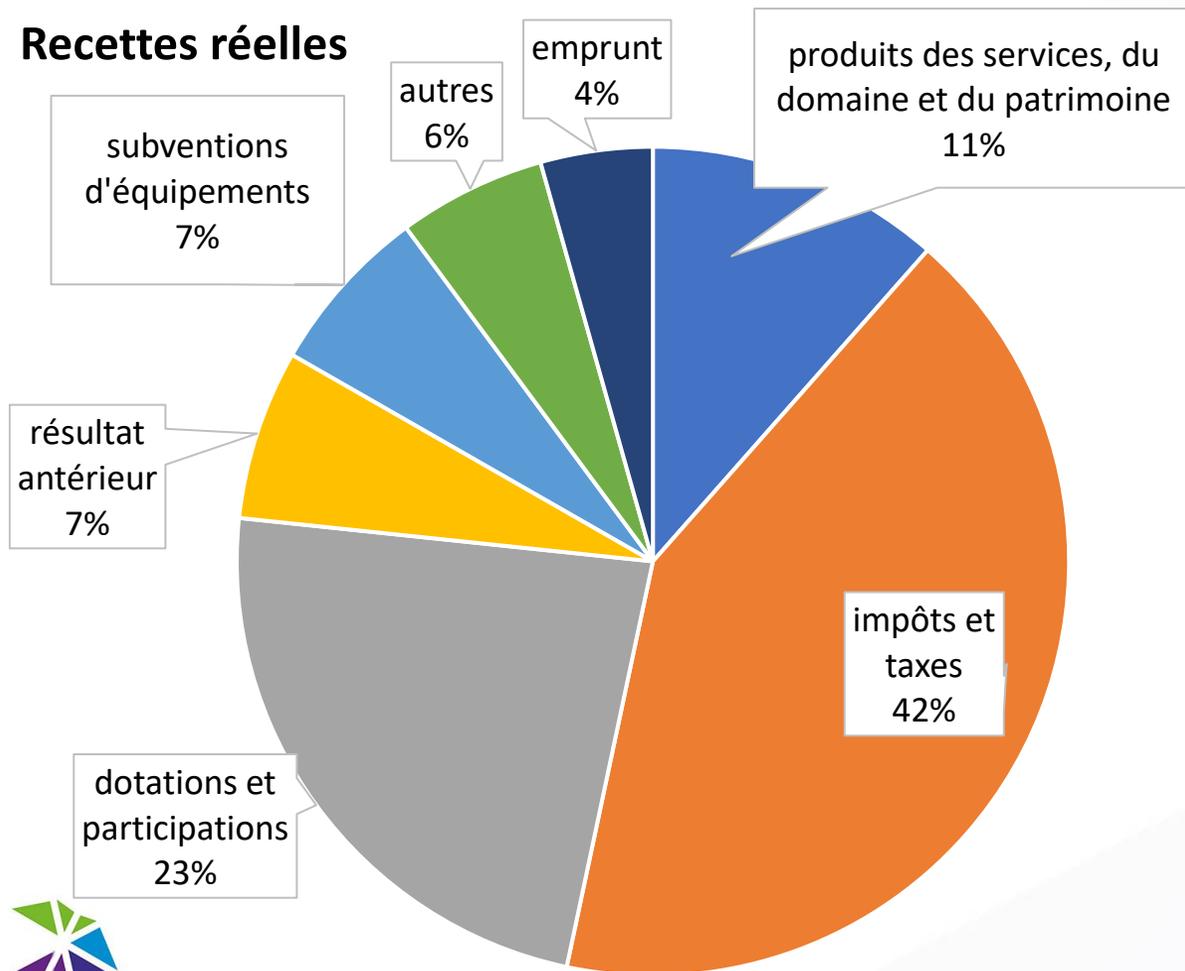
BP 2025 – Recettes, un emprunt d'équilibre contenu à 5 M€

Les principaux postes	BP 2024 + DM	BP 2025
10 – dotations, fonds divers et réserves (dont 1068)	9 900 000 €	9 199 506 €
13 – subventions d'investissement	10 561 092 €	7 562 834 €
1641 – emprunts	3 000 000 €	5 000 000 €
166 – refinancement de dette	0 €	0 €
27 – autres immobilisations financières	183 253 €	100 000 €
45 – opérations pour comptes de tiers	1 464 581 €	6 357 867 €
Autres recettes (dont produit des cessions)	803 010 €	536 776 €
sous-total recettes réelles d'investissement	25 911 937 €	28 756 985 €
<i>Opérations d'ordre</i>	6 536 400 €	4 756 364 €
<i>Autofinancement (virement du fonctionnement)</i>	9 020 335 €	7 098 569 €
Excédent reporté	422 703 €	0 €
TOTAL recettes d'investissement	41 891 376 €	40 611 918 €

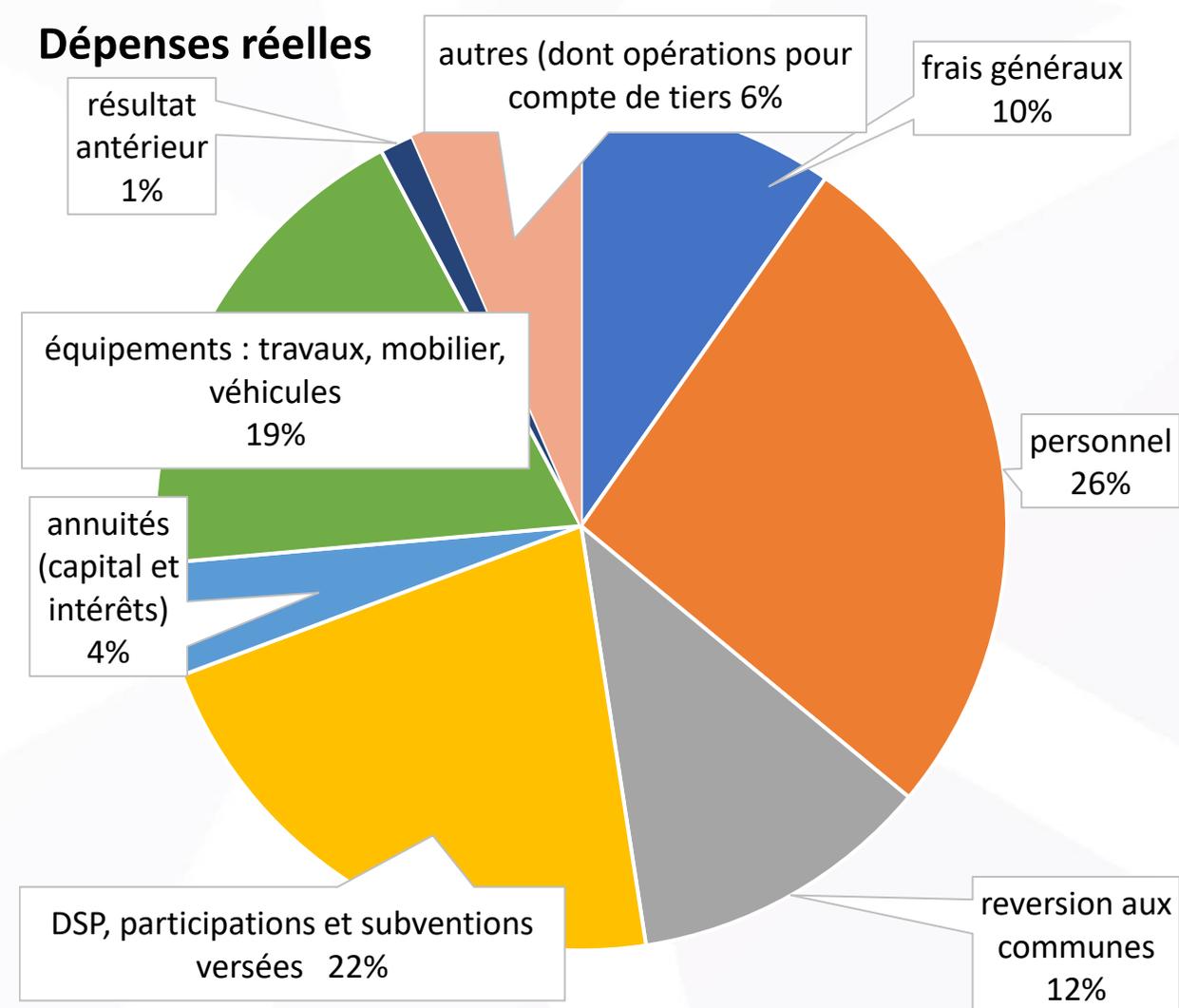
Synthèse par poste

Budget principal 2025 – dépenses et recettes réelles (fonctionnement et investissement) : 114 812 614 €

Recettes réelles



Dépenses réelles



LES BUDGETS ANNEXES

Développement économique

- Un excédent de fonctionnement 2024 cumulé de 582 050,05 €
- Un excédent d'investissement 2024 cumulé de 3 984 026 €
- Le développement économique 2025 : 40,2 M€ (37,5 M€ en 2024).

Budget essentiellement géré en comptabilité de stocks (22,7 M€ d'écritures d'ordre en dépenses).

Le budget 2025 reprend l'abandon d'une créance à venir sur le prêt Arc France de 2020 pour un montant estimé de 1 425 662 € suite à la procédure de sauvegarde en cours. Une provision est également prévue pour un montant de 216 177 € sur les soldes de différents prêts d'Arc, provision globale étalée sur 5 ans.

Principaux projets 2024 : Les Escardalles (465 000 €), le Fonds Squin (3 000 000 €), le grand chemin de Wizernes (1 600 000 €), la zone de Fauquembergues (447 000 €), mais aussi le lancement de nouvelles études et acquisitions foncières (520 000 €). Sont également inscrites des dépenses au titre de l'ANRU (645 000 €), le versement de subventions aux partenaires économiques (1 580 644 €), et les aides d'investissement aux entreprises et aux agriculteurs (1 063 710 €).

En recettes, les ventes de terrains aménagés sont estimées à 2 561 184 M€.

Le stock de dette s'élève à **7,5 M€**. En 2025, Un emprunt prévu en 2025 d'un montant de 2 940 000 € pour l'équilibre.

Budget 2025 : Développement économique

	CA 2023	CA 2024	BP 2024 + DM	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	13 425 985 €	14 681 021 €	20 323 998 €	21 028 436 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>13 519 634 €</i>	<i>13 707 515 €</i>	<i>20 323 998 €</i>	<i>21 028 436 €</i>
Dépenses d'investissement	9 795 556 €	11 090 074 €	17 859 458 €	19 241 250 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>11 920 652 €</i>	<i>8 059 955 €</i>	<i>17 859 458 €</i>	<i>19 241 250 €</i>

Transport

- Un excédent de fonctionnement 2024 cumulé de 3 773 965 €
- Un excédent d'investissement 2024 cumulé de 1 566 268 €
- Un budget 2025 transports (urbain, interurbain, occasionnel et scolaires) : 17,9 M€ contre 16,9 M€ en 2024.

Dépenses de fonctionnement : frais généraux (dont le transport scolaire) à hauteur de 4,6 M€, de personnel (665 K€), la délégation de service public (4,1 M€).

Les recettes proviennent essentiellement du Versement Mobilité (6,3 M€) au taux de 0,70% (taux inchangé en 2025), les subventions du Conseil Régional et de l'Etat (2,7 M€) et du budget général (225 K€), ainsi que l'excédent reporté (3,7 M€).

En investissement, sont inscrits 1 M€ pour le plan de renouvellement du matériel prévu dans la DSP, le financement vers le budget général du schéma de mobilité cyclable à hauteur d'1M€ au total (500 000€ en 2025), l'achat de caméras pour sécuriser les bus (78 K€).

La dette en capital s'élève à 533 000 €. Pas de recours à l'emprunt prévu en 2025, compte tenu de l'excédent reporté.

	CA 2023	CA 2024	BP 2024 + DM	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	7 833 365 €	8 670 167 €	12 072 185 €	13 207 395 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>9 260 560 €</i>	<i>9 415 265 €</i>	<i>12 072 185 €</i>	<i>13 207 395 €</i>
Dépenses d'investissement	606 679 €	1 056 169 €	5 051 086 €	4 730 275 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>1 653 153 €</i>	<i>1 454 966 €</i>	<i>5 051 086 €</i>	<i>4 730 275 €</i>

Déchets Ménagers et assimilés

- Un excédent de fonctionnement 2024 cumulé de 1 706 957 € dont 1 200 000 € affectés au 1068 en 2025
- Un déficit d'investissement 2024 cumulé de 271 395 €
- Un budget 2025 : 23,3 M€

Dépenses de fonctionnement : frais généraux à hauteur de 10,3 M€ (dont 8,5 M€ au SMLA pour financer le tri et le traitement), de personnel (4,93 M€), contributions au SMLA et autres organismes collecteurs (747 K€)

Les recettes proviennent essentiellement de la TEOM (13 M€) et la redevance spéciale (892 K€), de la vente de composteurs (80 K€), du soutien CITEO et de la revente de matériaux (3,2 M€).

En investissement, les dépenses portent sur l'acquisition de véhicules pour la collecte (793 K€), la mise en place de la politique déchets au travers de l'APCP (3,4 M€). L'équilibre est assuré par le remboursement du FCTVA (800 K€), des subventions d'équipement liées au programme incitatif (1,5 M€), et au recours à l'emprunt pour 200 K€

	CA 2024	BP 2024 + DM	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	15 768 517 €	16 910 933 €	17 762 702 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>17 475 475 €</i>	<i>16 910 933 €</i>	<i>17 762 702 €</i>
Dépenses d'investissement	2 141 193 €	4 582 037 €	5 533 596 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>1 869 798 €</i>	<i>4 582 037 €</i>	<i>5 533 596 €</i>

Assainissement

- Un excédent de fonctionnement 2024 cumulé de 5 257 002 € dont 2 000 000 € affectés au 1068 sur 2025
- Un excédent d'investissement 2024 cumulé de 2 615 179 €
- Un budget 2025 Assainissement collectif : 20,3 M€ contre 20,9 M€ en 2024.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 7,9 M€ : réseaux, étude pour la future station d'épuration, ...

En recettes, le produit de la surtaxe (2,2 M€), les primes d'épuration (250 K€), les subventions (1,4 M€) et un important virement de la section de fonctionnement à l'investissement (3 M€) financeront l'entretien des réseaux et les opérations d'équipement.

Stock de dette : **8,1 M€** (compris avances convertibles de l'agence de l'eau). Pas de recours à l'emprunt prévu en 2025 (hors prêt à taux 0% de l'Agence de l'eau).

	CA 2023	CA 2024	BP 2024 + DM	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	2 630 537 €	3 030 495 €	8 148 100 €	6 450 145 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>3 629 517 €</i>	<i>3 743 024 €</i>	<i>8 148 100 €</i>	<i>6 450 145 €</i>
Dépenses d'investissement	4 966 864 €	5 886 852 €	14 356 403 €	13 854 653 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>5 560 557 €</i>	<i>6 631 350 €</i>	<i>14 356 403 €</i>	<i>13 854 653 €</i>

Assainissement non collectif (ANC)

- **Un déficit de fonctionnement 2024 cumulé de 11 156 € contre – 44 616 € en 2023**
- **Un excédent d'investissement 2024 cumulé de 11 287€**
- **L'assainissement non collectif : 212 844 € contre 199 378 € en 2024. Il couvre les 53 communes de la CAPSO.**

L'essentiel des dépenses porte sur les frais de personnel (147 K€) et les dépenses courantes (11,4 K€). Le budget s'équilibre avec les redevances des contrôles (80,7 K€), les surtaxes (10 K€) et les pénalités relatives aux mises aux normes non effectuées (96 K€).

Pas de dette, ni de recours à l'emprunt prévu en 2025.

	CA 2023	CA 2024	BP 2024 + DM	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	118 287 €	136 619 €	188 091 €	186 942 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>120 117 €</i>	<i>170 079 €</i>	<i>188 091 €</i>	<i>186 942 €</i>
Dépenses d'investissement	0 €	0 €	11 287 €	25 902 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>731 €</i>	<i>605 €</i>	<i>11 287 €</i>	<i>25 902 €</i>

Régie Eau

- Un excédent de fonctionnement 2024 cumulé de 699 074 €
- Un déficit d'investissement 2024 cumulé de 263 595 €
- Le budget 2025 régie eau est fusionné avec le budget eau au sein du budget Production et distribution d'eau.

Le résultat 2024 est en diminution et se trouve en déficit de 459 635 € (93 K€ en fonctionnement et + 366 K€ en investissement). La vigilance sur ce budget doit être maintenue, notamment en raison des investissements importants dans les années futures.

Le stock de dette s'élève à **1,2 M€**. Stock transféré également sur le nouveau budget

	CA 2023	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	2 308 039 €	2 418 608 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>2 351 385 €</i>	<i>2 325 142 €</i>
Dépenses d'investissement	739 079 €	1 113 436 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>911 011 €</i>	<i>747 267 €</i>

Eau potable

- Un excédent de fonctionnement 2024 cumulé de 2 463 494 €
- Un excédent d'investissement 2024 cumulé de 515 428 €
- Le budget 2025 eau est fusionné avec le budget régie eau au sein du budget Production et distribution d'eau.

Le stock de dette s'élève à 10,2 M€ (compris les avances remboursables de l'agence de l'eau).

	CA 2023	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	1 792 715 €	2 136 521 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>5 939 449 €</i>	<i>3 953 282 €</i>
Dépenses d'investissement	7 319 565 €	2 379 815 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>4 561 840 €</i>	<i>5 652 967 €</i>

Production et distribution d'eau potable

- Le budget production et distribution eau potable regroupe au 1^{er} janvier 2025 les budgets eau et régie eau.
- Le budget 2025 : 14,1 M€, contre 18 M€ en 2024.

La programmation des travaux d'eau potable 2025 s'élève à 3,4 M€. Les opérations concernent les réseaux (1 M€), Des missions d'étude et de maîtrise d'œuvre pour des inspections de forages et des futurs travaux sur les châteaux d'eau sont également prévues (166 K€) ainsi que des travaux d'urgence pour 50K€.

Pour la Régie, 600 K€ ont été inscrits reprenant principalement les travaux d'interconnexion du centre hospitalier d'Helfaut (300 K€). L'autofinancement prévisionnel s'élève à 2,76 M€.

Le stock de dette s'élève à **11,4 M€ (compris les avances remboursables de l'agence de l'eau)**. Aucun emprunt n'est prévu en 2025

	Budget eau et budget régie eau			
	CA 2023	CA 2024	BP 2024 + DM	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	4 100 755 €	4 555 130 €	7 594 113 €	7 937 887 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>6 584 199 €</i>	<i>6 278 424 €</i>	<i>7 894 113 €</i>	<i>7 937 887 €</i>
Dépenses d'investissement	6 072 055 €	5 873 066 €	10 190 885 €	6 173 162 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>5 472 852 €</i>	<i>6 400 235 €</i>	<i>10 190 885 €</i>	<i>6 173 162 €</i>

Gémapi

- **Un déficit de fonctionnement 2024 cumulé de 369 197 €**
- **Un excédent d'investissement 2024 cumulé de 2 372 307 €**
- **Un budget 2025 GEMAPI : 11,5 M€,** contre 21,9 M€ en 2024.

En dépenses, le budget couvre l'entretien des bassins et syphons (1 ,5 M€), le personnel (364 K€), les contributions aux organismes partenaires (SMAGEAa, Symsagel, wateringues, ...) pour 2,6 M€ (dont 500 K€ de réserve destinée à compenser les coûts liés aux inondations).

6,5 M€ ont été inscrits pour financer les études et les travaux (systèmes d'endiguement, déversoir de la Basse Meldyck, Papi de la Lys, sécurisation des digues HM4 et BM1), une enveloppe de 190 K€ pour permettre l'acquisition d'un bateau faucardeur, 200 K€ pour les acquisitions foncières pour lutter contre les inondations. Une provision de 300 K€ au titre de la participation de la CAPSO dans le cadre du dispositif MIRAPI (1 000 € par habitation au maximum).

En recettes, la taxe Gemapi est abondée de 500 K€, soit 3,5 M€ en 2025, le FCTVA (700 K€), des subventions (2,6 M€ incluant la participation de la ville de Saint-Omer et le FSUE pour le curage du canal du haut pont), un emprunt (420 K€) et les excédents reportés (2,3 M€ en fonctionnement) assurent l'essentiel des financements.

Stock de dette fin 2024 : **2,01 M€**. Un recours à l'emprunt prévu en 2024 pour 420 K€.

Gémapi

	CA 2023	CA 2024	BP 2024 + DM	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	2 368 458 €	9 311 249 €	13 936 580 €	5 680 000 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>3 223 466 €</i>	<i>7 725 471 €</i>	<i>13 936 580 €</i>	<i>5 680 000 €</i>
Dépenses d'investissement	593 863 €	1 910 683 €	7 982 199 €	5 894 545 €
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>6 94 599 €</i>	<i>2 640 906 €</i>	<i>7 982 199 €</i>	<i>5 894 545 €</i>

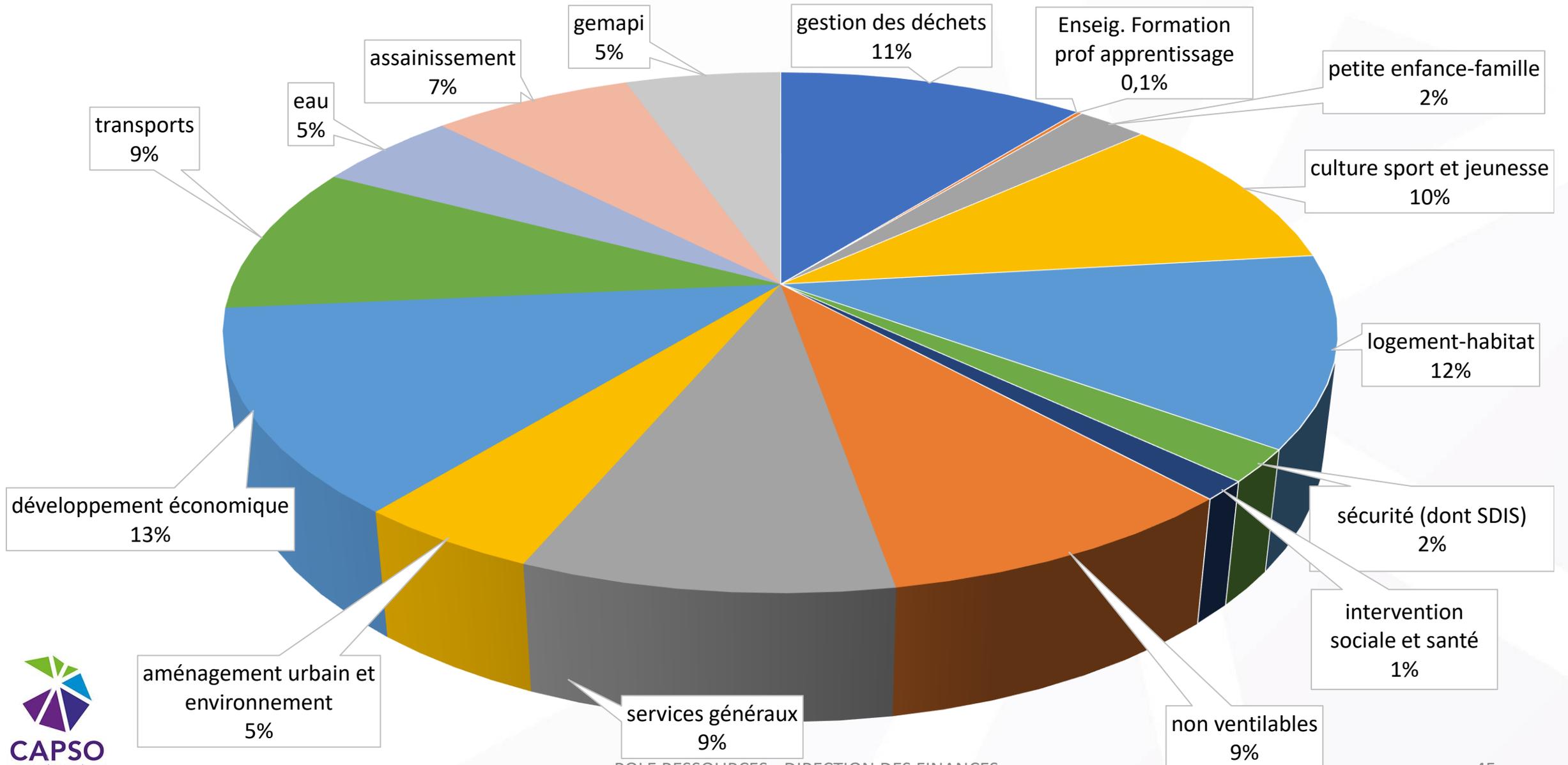
LES RESULTATS DES CA 2024 CONSOLIDES : 36,7 M€ (Hors RAR)

CA 2024	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	13 614 447 €	- 1 459 034 €	12 155 413 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	582 050 €	3 984 026 €	4 566 076 €
TRANSPORT	3 773 965 €	1 566 269 €	5 340 234 €
DECHETS	1 706 957 €	- 271 395 €	1 435 562 €
ASSAINISSEMENT	5 257 002 €	2 615 179 €	7 872 181 €
ASST Non Collectif	- 11 156 €	11 287 €	131 €
EAU	699 073 €	- 263 595 €	435 478 €
REGIE EAU	2 463 494 €	515 428 €	2 978 922 €
GEMAPI	- 369 197 €	2 372 307 €	2 003 110 €
TOTAL	27 716 635 €	9 070 471 €	36 787 106 €

LES BUDGETS PRIMITIFS 2025 CONSOLIDES : 254 M€

BP 2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	86 155 552 €	40 611 918 €	126 767 470 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	21 028 436 €	19 241 250 €	40 269 686 €
TRANSPORT	13 207 395 €	4 730 275 €	17 937 670 €
DECHETS	17 762 702 €	5 533 596 €	23 296 298 €
ASSAINISSEMENT	6 450 145 €	13 854 653 €	20 304 798 €
ASST Non Collectif	186 942 €	25 902 €	212 844 €
EAU	7 937 887 €	6 173 162 €	14 111 049 €
GEMAPI	5 680 000 €	5 894 545 €	11 574 545 €
TOTAL	158 409 059 €	96 065 301 €	254 474 360 €

Répartition des dépenses réelles 2025 : 201 M€



Merci de votre attention